



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 31 Mai 2010

Délibération n° 2010-13

Date de convocation : 20 Mai 2010
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 22
Suppléants : 2
Absents non remplacés : 10
Votants : 24

L'an deux dix, le trente et un mai à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE.

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

M. ORLANDO - M. BUIS - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET - M. GOUDON - M. BEL - M. GUIN - M. BANACHE - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUVEZE :

M. BARONE - Mme LAGET - M. PEREZ - M. LAGNEAU - M. GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE GARDOISES

M. GUEDES - M. LANGLADE - M. ANASTASY - M. DEL BIANCO - M. MANETTI - Mme BOUSQUET

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT

M. GROS - Mme LAFAURE - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : Mme Chantal BOUSQUET

OBJET : Demande de subvention de fonctionnement au Conseil général du Gard Pour les exercices 2009 et 2010

Rapporteur : M. Christian GROS

Le rapporteur expose :

Le Conseil Général du Gard accompagne depuis sa mise en place le Syndicat Mixte porteur du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon à hauteur de 6,25 % de ses charges annuelles liées à l'élaboration du document.

Ces charges comprennent :

- les frais d'études,
- les frais d'enquête publique,
- les frais de publicité et de communication.

Pour l'année 2009 et l'année 2010 le montant des dépenses réalisées et estimées s'élève à 286 448,43 €.



Vu la délibération n° 2004-20 du 19 Avril 2004 lançant la procédure du SCoT et associant les partenaires publics ;

Vu la délibération n° 2010-06 du 12 Mars 2010 approuvant le Compte Administratif du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon pour l'exercice 2009 ;

Vu la délibération n° 2010-09 du 12 Mars 2010 approuvant le Budget Primitif du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon pour l'exercice 2010 ;

Il est proposé au Comité Syndical de solliciter le Conseil Général du Gard pour une subvention de 17 903,02 € au titre des exercices 2009 et 2010.

Ce montant correspondant à 6,25 % des dépenses réalisées en 2009 et inscrites budgétairement en 2010 en matière d'études, d'enquête publiques, de publicité et de communication.

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir entendu le rapporteur,

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Général du Gard une subvention de 17 903,02 € au titre des exercices 2009 et 2010.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Vote du Conseil : POUR : 24
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : *M/06/2010*

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE



DEPENSES REALISEES POUR LE SCOT PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE
VIE D'AVIGNON AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

Article	Tiers	Libellé	Détail	€ TTC	Référence	Réglé le	n° mandat
6574	A.U.R.A.	Etudes Urbanisme	Programme Partenarial 2009	33 600,00	Délibération n° 2009-26	06/08/09	274
6238	Garance	Publicité	Coût site Internet 2008/2009	1 435,20		22/01/09	35 et 36
6231	JO et les Petites Affiches	Frais d'insertion	Etude Avi- gnon Nord (Schéma de secteur)	128,23	Délibération n° 2009-41	15/06/09	199 et 200
202	A.U.R.A.	Etudes Urbanisme	Programme Partenarial 2009	55 000,00	Délibération n° 2009-26	09/10/09	357

TOTAL DEPENSES = 90 163,43 €

Montant de la Subvention

Demandée = 5 635,21 €

ETAT PREVISIONNEL DEPENSES REALISEES POUR LE SCOT PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE
VIE D'AVIGNON AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

Article	Tiers	Libellé	Détail	€ TTC	Référence
6231		Annonces insertion	Journaux	4 135,00	

6237		Publications	Lettres du Scot	1 000,00	
6238	Garance	Site Internet + Divers		3 050,00	
6336		Catalogues et Imprimés		4 000,00	
202	AURA	Etudes Urbanisme	Programme Partenarial 2010 et rappel de 2007	110 000,00	Délibération n° 2010-02
2033		Frais Insertion		5 000,00	
205		Concessions et droits similaires		20 000,00	
6574	AURA	Etudes Urbanisme	Programme Partenarial 2010	49 100,00	

TOTAL DEPENSES	=	196 285,00 €
Montant de la Subvention Demandée	=	12 267.81 €